

## ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DES USINES DU GRAND-SOCCO

S.A., 13 juin 1925, p. 30 ans.

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DES USINES DU GRAND-SOCCO  
S.A. marocaine au capital de 0,25 MF.  
Siège social : Casablanca, 38, bd de la Gare  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 949)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 25 actions.

ETTEDGUI (Isaac), 5, r. Nationale, Casablanca ;  
AKÉRIR (Meyer S.), 163, av. du Général-Drude, Casablanca ;  
BOFFÉ (Salomon), 39, r. de Briey, Casablanca ;  
AUDAY (Mosès) ;  
AKÉRIR (Eskiel).

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIOFÉRI (Tullio).

Objet. — L'achat et l'exploitation de la minoterie des usines du Grand-Socco, à Casablanca ; la fabrication de la glace et de la limonade et l'exploitation du frigorifique existant au Grand-Socco ; ttes ops commerciales en tous pays, spécialement au Maroc, d'achat, de vente de céréales et autres produits de la terre ; tt commerce d'importation et d'export. ; la création, l'exploitation, la vente de tt moulin, ainsi que ttes ops se rattachant aux objets ci-dessus.

Capital social. — 0,25 MF en 2.500 act. de 100 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 10 % au conseil ; aux actions, 8 % du capital versé. Le solde : 50 % aux act. ; 50 % aux parts de fondateur.

---